

CALOUCO

Société à responsabilité limitée au capital de 7 500 €
Siège social : Route de Limoges - La Joncasse - 19140 UZERCHE
830 125 282 RCS BRIVE

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 24 JUILLET 2025

Proposition de la résolution d'affectation du résultat
de l'exercice clos le 31 janvier 2025

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale approuve la proposition de la gérance et décide d'imputer la perte de l'exercice clos le 31 janvier 2025, s'élevant à -719 €, au compte « autres réserves ».

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale constate qu'aucun dividende n'a été distribué au titre des trois exercices précédents.

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 24 JUILLET 2025

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Certifié conforme
La Gérance

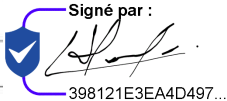
Signé par :

398121E3EA4D497...

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		SARL CALOUCO		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois*		12	
Adresse de l'entreprise		La Joncasse 19140 UZERCHE		Durée de l'exercice précédent*		12	
Numéro SIRET*		83012528200046		Néant		☐	
				Exercice N clos le,		31/01/2025	
				Brut		Amortissements, provisions	
				1		2	
						Net	
						3	
Capital souscrit non appelé		(I) AA					
ACTIF IMMOBILISÉ*	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB		AC		
		Frais de développement *	CX		CQ		
		Concessions, brevets et droits similaires	AF		AG		
		Fonds commercial (1)	AH		AI		
		Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK		
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM		
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN		AO		
		Constructions	AP		AQ		
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR		AS		
		Autres immobilisations corporelles	AT	21 446	AU	20 160	1 286
		Immobilisations en cours	AV		AW		
		Avances et acomptes	AX		AY		
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT		
		Autres participations	CU	100 000	CV		100 000
		Créances rattachées à des participations	BB	396 727	BC		396 727
		Autres titres immobilisés	BD	7	BE		7
		Prêts	BF		BG		
		Autres immobilisations financières*	BH		BI		
TOTAL (II)		BJ	518 182	BK	20 160	498 021	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL		BM		
		En cours de production de biens	BN		BO		
		En cours de production de services	BP		BQ		
		Produits intermédiaires et finis	BR		BS		
		Marchandises	BT		BU		
	CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandes	BV		BW		
		Clients et comptes rattachés (3)*	BX		BY		
		Autres créances (3)	BZ	5 876	CA		5 876
	DIVERS	Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC		
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :	CD		CE		
		Disponibilités	CF	11 047	CG		11 047
	Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)*	CH	748	CI		748
TOTAL (III)		CJ	17 672	CK		17 672	
Frais d'émission d'emprunt à étaler		(IV) CW					
Primes de remboursement des obligations		(V) CM					
Ecart de conversion actif*		(VI) CN					
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)		CO	535 854	1A	20 160	515 694	
Renvois : (1) Dont droit au bail :		(2) part à moins d'un an des immobilisations financières nettes		(3) Part à plus d'un an		CR	
Clause de réserve de propriété :*		Immobilisations :		Stocks :		Créances :	

Comptes approuvés
par l'Assemblée Générale
du 26 Janvier 2025
Le Gérant,

Signé par :

398121E3EA4D497...

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise			SARL CALOUCO		Néant ☐ *	
					Exercice N	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 7 500)				DA	7 500
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...				DB	
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)				DC	
	Réserve légale (3)				DD	750
	Réserves statutaires ou contractuelles				DE	
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)				DF	
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)				DG	244 967
	Report à nouveau				DH	
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)				DI	(718)
	Subventions d'investissement				DJ	
	Provisions réglementées *				DK	
	TOTAL (I)				DL	252 498
	Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs				DM
Avances conditionnées				DN		
TOTAL (II)				DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques				DP	
	Provisions pour charges				DQ	
	TOTAL (III)				DR	
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles				DS	
	Autres emprunts obligataires				DT	
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)				DU	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)				DV	260 339
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				DW	
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés				DX	2 856
	Dettes fiscales et sociales				DY	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				DZ	
	Autres dettes				EA	
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)				EB	
TOTAL (IV)				EC	263 195	
Ecart de conversion passif* (V)				ED		
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)				EE	515 694	
RENVois	(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital			1B	
	(2)	Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)		1C	
			Ecart de réévaluation libre		1D	
			Réserve de réévaluation (1976)		1E	
	(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *			1F	
	(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an			EG	263 195
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP			EH		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SARL CALOUCO										Néant ☐ *					
										Exercice N					
										France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*		FA		FB		FC								
	Production vendue	biens *	FD		FE		FF								
		services *	FG		FH		FI								
	Chiffres d'affaires nets *		FJ		FK		FL								
	Production stockée*						FM								
	Production immobilisée*						FN								
	Subventions d'exploitation						FO								
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)						FP								
	Autres produits (1) (11)						FQ			1					
			Total des produits d'exploitation (2) (I)					FR			1				
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*						FS								
	Variation de stock (marchandises)*						FT								
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*						FU								
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*						FV								
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*						FW			5 160					
	Impôts, taxes et versements assimilés*						FX			116					
	Salaires et traitements*						FY								
	Charges sociales (10)						FZ			1 099					
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	- dotations aux amortissements (14)				GA			4 289					
			- dotations aux provisions*				GB								
			Sur actif circulant : dotations aux provisions*				GC								
		Pour risques et charges : dotations aux provisions						GD							
	Autres charges (12)						GE								
			Total des charges d'exploitation (4) (II)					GF			10 664				
	1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)										GG			(10 663)	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée*						GH								
	Perte supportée ou bénéfice transféré*						GI								
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)						GJ								
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)						GK			14 487					
	Autres intérêts et produits assimilés (5)						GL			62					
	Reprises sur provisions et transferts de charges						GM								
	Différences positives de change						GN								
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						GO								
			Total des produits financiers (V)					GP			14 550				
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*						GQ								
	Intérêts et charges assimilées (6)						GR			3 500					
	Différences négatives de change						GS								
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						GT								
			Total des charges financières (VI)					GU			3 500				
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)										GV			11 050		
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)										GW			387		

(RENVOIS : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise										SARL CALOUCO		Néant ☐ *	
												Exercice N	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion										HA	1	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *										HB		
	Reprises sur provisions et transferts de charges										HC		
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)										HD	1	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)										HE	1 107	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *										HF		
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)										HG		
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)										HH	1 107	
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)												HI	(1 105)
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise										(IX)	HJ		
Impôts sur les bénéfices *										(X)	HK		
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)										HL	14 553		
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)										HM	15 272		
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)												HN	(718)
RENOIS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme										HO	
	(2) Dont	produits de locations immobilières										HY	
		produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)										IG	1
	(3) Dont	- Crédit-bail mobilier *										HP	
		- Crédit-bail immobilier										HQ	
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)										IH	1 107
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées										IJ	
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées										IK	3 500
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art.238 bis du C.G.I.)										HX	
	(6ter)	Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)										RC	
		Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)										RD	
	(9)	Dont transferts de charges										A1	
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)										A2	1 099
		(Dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS) A5 1 099											
	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)										A3	
	(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)										A4	
	(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles :		facultatives A6		obligatoires A9		1 099					
				Dont cotisations facultatives Madelin A7		Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite A8							
	(14)	Dont montant de l'amortissement du fonds de comemrce (en application de l'article 39, 1-2°, al.3) HS											
	(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :										Exercice N	
										Charges exceptionnelles		Produits exceptionnels	
Charges sur ex ant										1 107			
Produits sur ex ant												1	
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :										Exercice N		
										Charges antérieures		Produits antérieurs	
Charges sur ex ant										1 107			
Produits sur ex ant												1	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SARL CALOUCO

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/01/2025, dont le total est de 515 694 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant une perte de 719 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/02/2024 au 31/01/2025.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 13/03/2025 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/01/2025 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

* Matériel de transport : 4 à 5 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Règles et méthodes comptables

Participations, titres immobilisés, valeurs mobilières

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Conformément à l'avis CNC du 15 juin 2007, les frais liés à l'acquisition (droits de mutation, honoraires et frais d'actes) des titres de participation peuvent être incorporés au prix de revient de ces titres.

Dans ce cas, un amortissement dérogatoire est alors constaté afin de tenir compte de l'amortissement de ces frais accessoires.

Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	au début d'exercice	Augmentation	Diminution	en fin d'exercice
Immobilisations incorporelles				
- Frais d'établissement et de développement				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles				
TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLE				
Immobilisations corporelles				
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers				
- Matériel de transport	21 447			21 447
- Matériel de bureau et informatique, mobilier				
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	21 447			21 447
Immobilisations financières				
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations	478 965	21 140	3 377	496 727
- Autres titres immobilisés	3	5		8
- Prêts et autres immobilisations financières				
TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	478 968	21 145	3 377	496 735
ACTIF IMMOBILISE	500 415	21 145	3 377	518 182

Notes sur le bilan

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions			21 145	21 145
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Augmentations de l'exercice			21 145	21 145
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste				
Virements vers l'actif circulant				
Cessions			3 377	3 377
Scissions				
Mises hors service				
Diminutions de l'exercice			3 377	3 377

Notes sur le bilan

Immobilisations financières

Liste des filiales et participations

Renseignements détaillés sur chaque titre

	Capital	Capitaux propres autres que Capital	Quote-part du capital détenue	Résultats du dernier exercice clos
A. RENSEIGNEMENTS DETAILLES CONCERNANT LES FILIALES ET PARTICIPATIONS				
- Filiales (détenues à + 50 %)				
SAS CORDIER BABERT 19140 UZERCHE	170 000	439 955	58,82	164 653
- Participations (détenues entre 10 et 50%)				
B. RENSEIGNEMENTS DETAILLES CONCERNANT LES AUTRES FILIALES ET PARTICIPATIONS (non reprises ci-dessus)				
- Autres filiales françaises				
- Autres filiales étrangères				
- Autres participations françaises				
- Autres participations étrangères				

Renseignements globaux sur toutes les filiales

	Valeur comptable Brute	Valeur comptable Nette	Montant des prêts et avances	Cautions et avals	Dividendes encaissés
- Filiales (détenues à + 50 %)	100 000	100 000			
- Participations (détenues entre 10 et 50%)					
- Autres filiales françaises					
- Autres filiales étrangères					
- Autres participations françaises					
- Autres participations étrangères					

Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles				
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers				
- Matériel de transport	15 871	4 289		20 160
- Matériel de bureau et informatique, mobilier				
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	15 871	4 289		20 160
ACTIF IMMOBILISE	15 871	4 289		20 160

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 403 352 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations	396 727		396 727
Prêts			
Autres			
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés			
Autres	5 877	5 877	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	748	748	
TOTAL CREANCES	403 352	6 625	396 727
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
Créance cordier babert int courus	14 488
TOTAL PRODUITS A RECEVOIR	14 488

Notes sur le bilan

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 7 500,00 euros décomposé en 750 titres d'une valeur nominale de 10,00 euros.

	Nombre	Valeur nominale
Titres composant le capital social au début de l'exercice	750	10,00
Titres émis pendant l'exercice		
Titres remboursés pendant l'exercice		
Titres composant le capital social à la fin de l'exercice	750	10,00

Liste des propriétaires du capital

	% de détention	Nombre de part ou d'actions
I. PERSONNES MORALES		
II. PERSONNES PHYSIQUES		
HERVAUC CAROLE 19210 LUBERSAC	50,00	375,00
HERVAUD NICOLAS 19210 LUBERSAC	50,00	375,00

Affectation du résultat

Décision de l'assemblée générale du 03/07/2024.

	Montant
Report à Nouveau de l'exercice précédent	
Résultat de l'exercice précédent	14 732
Prélèvements sur les réserves	
TOTAL DES ORIGINES	14 732
Affectations aux réserves	
Distributions	14 732
Autres répartitions	
Report à Nouveau	
TOTAL DES AFFECTATIONS	14 732

Notes sur le bilan

Tableau de variation des capitaux propres

	Début d'exercice	Affectation Résultat N-1	Autres mouvements	Fin d'exercice
Capital	7 500			7 500
Réserve légale	750			750
Réserves générales	230 235	14 732		244 967
Résultat de l'exercice	14 732	-14 732	-719	-719
TOTAL CAPITAUX PROPRES	253 217		-719	252 498

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 263 196 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an et 5 ans au plus	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers				
Dettes Fournisseurs et comptes rattachés	2 856	2 856		
Dettes fiscales et sociales				
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes	260 340	260 340		
Produits constatés d'avance				
TOTAL DETTES	263 196	263 196		
Emprunts souscrits en cours d'exercice				
Emprunts remboursés sur l'exercice				

Notes sur le bilan

Charges à payer

	Montant
Fournisseurs - fact. non parvenues	2 760
TOTAL CHARGES A PAYER	2 760

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
Charges constatees d avance	748		
TOTAL CHARGES CONSTATEES D'AVANCE	748		



KPMG S.A.
25 Rue Hubert Curien
Parc d'activité Romanet
87000 Limoges

SARL CALOUÇO

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 janvier 2025
SARL CALOUÇO
Route de Limoges - La Joncasse - 19140 UZERCHE

Ce rapport contient 18 pages.

KPMG S.A., société d'expertise comptable et de commissaires aux comptes inscrite au Tableau de l'Ordre des experts comptables de Paris sous le n° 143008010101 et rattachée à la Compagnie régionale des commissaires aux comptes de Versailles et du Centre.
Société française membre du réseau KPMG constitué de cabinets indépendants affiliés à KPMG International Limited, une société de droit anglais (private company limited by guarantee).

Société anonyme à conseil d'administration
Siège social :
Tour EQHO
2 avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris La Défense Cedex
Capital social : 5 497 100 €
775 726 417 RCS Nanterre



KPMG S.A.
25 Rue Hubert Curien
Parc d'activité Romanet
87000 Limoges

SARL CALOUCO

Route de Limoges - La Joncasse - 19140 UZERCHE

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 janvier 2025

À l'assemblée générale de la société SARL CALOUCO,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société SARL CALOUCO relatifs à l'exercice clos le 31 janvier 2025, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie "Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels" du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} février 2024 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes



auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Gérant et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés.

En application de la loi, nous vous signalons que les informations relatives aux délais de paiement prévues à l'article D.441-6 du code de commerce, ne sont pas mentionnées dans le rapport de gestion. En conséquence, nous ne pouvons attester de leur sincérité et de leur concordance avec les comptes annuels.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Gérant.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

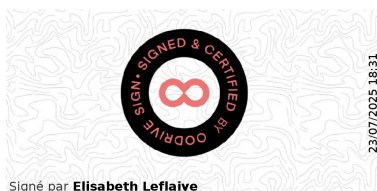


Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Limoges, le 23 juillet 2025

KPMG S.A.



Elisabeth Leflaive

Associée

SARL CALOUCO

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels
Exercice clos le 31 janvier 2025

Bilan

	Brut	Amortissements Dépréciations	Net au 31/01/2025	Net au 31/01/2024
ACTIF				
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions, brevets, droit similaire				
Fonds commercial (1)				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes/Immo.Incorp.				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, Mat. Outil.				
Autres immobilisations corporelles	21 447	20 160	1 287	5 576
Immobilisations en cours				
Avances et acomptes/Imm.Corp.				
Immobilisations financières (2)				
Participations évaluées				
Autres participations	100 000		100 000	100 000
Créances rattachées à des participations	396 727		396 727	378 965
Autres titres immobilisés	8		8	3
Prêts				
Autres immobilisations financières				
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	518 182	20 160	498 022	484 544
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières & approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés/com.				
Créances (3)				
Clients et comptes rattachés				
Autres créances	5 877		5 877	6 150
Capital souscrit et appelé, non versé				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	11 047		11 047	20 203
Charges constatées d'avance (3)	748		748	692
TOTAL ACTIF CIRCULANT	17 672		17 672	27 046
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de rembt obligations				
Ecarts de conversion - Actif				
TOTAL ACTIF	535 854	20 160	515 694	511 590
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an (brut)				
(3) Dont à plus d'un an (brut)				

Bilan

	Net au 31/01/2025	Net au 31/01/2024
PASSIF		
CAPITAUX PROPRES		
Capital social ou individuel	7 500	7 500
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	750	750
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	244 967	230 235
Report à nouveau		
Résultat de l'exercice	-719	14 732
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	252 498	253 217
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
PROVISIONS		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)		
Emprunts et dettes financières diverses (3)	260 340	254 892
Avances et commandes reçues sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	2 856	3 480
Dettes fiscales et sociales		1
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
Produits constatés d'avance (1)		
TOTAL DETTES	263 196	258 373
Ecart de conversion passif		
TOTAL PASSIF	515 694	511 590
(1) Dont à plus d'un an (a)		254 891
(1) Dont à moins d'un an (a)	263 196	3 482
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque		
(3) Dont emprunts participatifs		
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		

Compte de résultat

	du 01/02/24 au 31/01/25 12 mois	du 01/02/23 au 31/01/24 12 mois
PRODUITS D'EXPLOITATION		
Ventes de marchandises		
Production vendue		
Chiffre d'affaires net		
Production stockée		
Production immobilisée		
Subventions d'exploitation		
Reprises sur provisions et transferts de charges		
Autres produits	1	
TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION	1	
CHARGES D'EXPLOITATION		
Achats de marchandises		
Variation de stock		
Achats de matières premières et autres appro.		
Variation de stock (m.p.)		
Autres achats & charges externes	5 161	2 925
Impôts, taxes et versements assimilés	116	1 001
Salaires et Traitements		88
Charges sociales	1 099	807
Amortissements et provisions	4 289	4 289
Autres charges		
TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION	10 665	9 110
RESULTAT D'EXPLOITATION	-10 664	-9 110
Quote parts de résultat sur opérations en commun		
Bénéfice attribué ou perte transférée		
Perte supportée ou bénéfice transféré		
PRODUITS FINANCIERS		
De participation		
Autres valeurs mobilières et créances de l'actif immo.	14 488	17 865
Autres intérêts et produits assimilés	63	4
Reprises sur dépré., prov. et transferts de charges		
Différence positive de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mob. de plac.		
TOTAL PRODUITS FINANCIERS	14 551	17 869
CHARGES FINANCIERES		
Dotations aux amortissements., dépréciations et prov.		
Intérêts et charges assimilées	3 500	3 500
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mob. de plac.		
TOTAL CHARGES FINANCIERES	3 500	3 500
RESULTAT FINANCIER	11 051	14 369
RESULTAT COURANT avant impôts	387	5 259
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Sur opérations de gestion	2	10 626

Compte de résultat

	du 01/02/24 au 31/01/25 12 mois	du 01/02/23 au 31/01/24 12 mois
Sur opération en capital		
Reprises sur prov. et dépré. et transferts de charges		
TOTAL PRODUITS EXCEPTIONNELS	2	10 626
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Sur opérations de gestion	1 107	1 153
Sur opération en capital		
Dotations aux amortissements., dépréciations et prov.		
TOTAL CHARGES EXCEPTIONNELLES	1 107	1 153
RESULTAT EXCEPTIONNEL	-1 106	9 473
Participation des salariés		
Impôts sur les bénéfices		
RESULTAT DE L'EXERCICE	-719	14 732

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SARL CALOUCO

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/01/2025, dont le total est de 515 694 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant une perte de 719 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/02/2024 au 31/01/2025.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 13/03/2025 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/01/2025 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

* Matériel de transport : 4 à 5 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Règles et méthodes comptables

Participations, titres immobilisés, valeurs mobilières

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Conformément à l'avis CNC du 15 juin 2007, les frais liés à l'acquisition (droits de mutation, honoraires et frais d'actes) des titres de participation peuvent être incorporés au prix de revient de ces titres.

Dans ce cas, un amortissement dérogatoire est alors constaté afin de tenir compte de l'amortissement de ces frais accessoires.

Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	au début d'exercice	Augmentation	Diminution	en fin d'exercice
Immobilisations incorporelles				
- Frais d'établissement et de développement				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles				
TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLE				
Immobilisations corporelles				
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers				
- Matériel de transport	21 447			21 447
- Matériel de bureau et informatique, mobilier				
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	21 447			21 447
Immobilisations financières				
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations	478 965	21 140	3 377	496 727
- Autres titres immobilisés	3	5		8
- Prêts et autres immobilisations financières				
TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	478 968	21 145	3 377	496 735
ACTIF IMMOBILISE	500 415	21 145	3 377	518 182

Notes sur le bilan

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions			21 145	21 145
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Augmentations de l'exercice			21 145	21 145
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste				
Virements vers l'actif circulant				
Cessions			3 377	3 377
Scissions				
Mises hors service				
Diminutions de l'exercice			3 377	3 377

Notes sur le bilan

Immobilisations financières

Liste des filiales et participations

Renseignements détaillés sur chaque titre

	Capital	Capitaux propres autres que Capital	Quote-part du capital détenue	Résultats du dernier exercice clos
A. RENSEIGNEMENTS DÉTAILLÉS CONCERNANT LES FILIALES ET PARTICIPATIONS				
- Filiales (détenues à + 50 %)				
SAS CORDIER BABERT 19140 UZERCHE	170 000	439 955	58,82	164 653
- Participations (détenues entre 10 et 50%)				
B. RENSEIGNEMENTS DÉTAILLÉS CONCERNANT LES AUTRES FILIALES ET PARTICIPATIONS (non reprises ci-dessus)				
- Autres filiales françaises				
- Autres filiales étrangères				
- Autres participations françaises				
- Autres participations étrangères				

Renseignements globaux sur toutes les filiales

	Valeur comptable Brute	Valeur comptable Nette	Montant des prêts et avances	Cautions et avals	Dividendes encaissés
- Filiales (détenues à + 50 %)	100 000	100 000			
- Participations (détenues entre 10 et 50%)					
- Autres filiales françaises					
- Autres filiales étrangères					
- Autres participations françaises					
- Autres participations étrangères					

Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles				
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers				
- Matériel de transport	15 871	4 289		20 160
- Matériel de bureau et informatique, mobilier				
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	15 871	4 289		20 160
ACTIF IMMOBILISE	15 871	4 289		20 160

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 403 352 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations	396 727		396 727
Prêts			
Autres			
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés			
Autres	5 877	5 877	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	748	748	
TOTAL CREANCES	403 352	6 625	396 727
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
Créance cordier babert int courus	14 488
TOTAL PRODUITS A RECEVOIR	14 488

Notes sur le bilan

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 7 500,00 euros décomposé en 750 titres d'une valeur nominale de 10,00 euros.

	Nombre	Valeur nominale
Titres composant le capital social au début de l'exercice	750	10,00
Titres émis pendant l'exercice		
Titres remboursés pendant l'exercice		
Titres composant le capital social à la fin de l'exercice	750	10,00

Liste des propriétaires du capital

	% de détention	Nombre de part ou d'actions
I. PERSONNES MORALES		
II. PERSONNES PHYSIQUES		
HERVAUC CAROLE 19210 LUBERSAC	50,00	375,00
HERVAUD NICOLAS 19210 LUBERSAC	50,00	375,00

Affectation du résultat

Décision de l'assemblée générale du 03/07/2024.

	Montant
Report à Nouveau de l'exercice précédent	
Résultat de l'exercice précédent	14 732
Prélèvements sur les réserves	
TOTAL DES ORIGINES	14 732
Affectations aux réserves	14 732
Distributions	
Autres répartitions	
Report à Nouveau	
TOTAL DES AFFECTATIONS	14 732

Notes sur le bilan

Tableau de variation des capitaux propres

	Début d'exercice	Affectation Résultat N-1	Autres mouvements	Fin d'exercice
Capital	7 500			7 500
Réserve légale	750			750
Réserves générales	230 235	14 732		244 967
Résultat de l'exercice	14 732	-14 732	-719	-719
TOTAL CAPITAUX PROPRES	253 217		-719	252 498

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 263 196 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an et 5 ans au plus	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers				
Dettes Fournisseurs et comptes rattachés	2 856	2 856		
Dettes fiscales et sociales				
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes	260 340	260 340		
Produits constatés d'avance				
TOTAL DETTES	263 196	263 196		
Emprunts souscrits en cours d'exercice				
Emprunts remboursés sur l'exercice				

Notes sur le bilan

Charges à payer

	Montant
Fournisseurs - fact. non parvenues	2 760
TOTAL CHARGES A PAYER	2 760

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
Charges constatees d avance	748		
TOTAL CHARGES CONSTATEES D'AVANCE	748		